



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Libye

Question écrite n° 78808

Texte de la question

M. Édouard Courtial interroge M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur la position de la France concernant l'extension inquiétante de l'État islamique sur le territoire de la Libye. Le 15 février 2015, l'État islamique en Libye a annoncé avoir décapité 21 Égyptiens coptes, enlevés par des membres de l'État islamique ou de milices se revendiquant de lui, sur ce territoire. Les différents États européens demeurent relativement muets sur la position à adopter à l'égard de ce phénomène inquiétant qui serait en voie d'être aux portes de l'Europe. Pour le moment et par la voix de sa ministre de la défense, seule l'Italie a annoncé être prête à mobiliser 5 000 hommes dans le cadre d'une éventuelle opération internationale. Il lui demande alors la position que la France entend prendre à l'égard de la situation en Libye.

Texte de la réponse

La situation en Libye est préoccupante du fait de la division du pays et de la dégradation continue de la situation sécuritaire et économique. La Libye est confrontée à la menace croissante des groupes terroristes, dont Daech, implanté dans le nord du pays, notamment à Syrte et dans la région de Derna. La France condamne avec la plus grande fermeté les exactions commises par Daech. Cette organisation terroriste bénéficie directement de l'absence d'Etat en Libye. La Libye est également devenue la principale plate-forme du trafic d'êtres humains à destination de l'Europe, comme le montrent les tragédies récentes en Méditerranée. Sans solution politique, la situation continuera de se détériorer. C'est pourquoi la France soutient pleinement les efforts du Représentant spécial du Secrétariat général des Nations unies, Bernardino León, qui travaille à la conclusion d'un accord politique visant à mettre en place un gouvernement d'unité nationale qui mettra fin à la division dans le pays et à ouvrir une période de transition pour bâtir la Libye de demain, stable et démocratique. La France encourage activement l'ensemble des parties libyennes à faire preuve d'esprit de compromis et de responsabilité afin de sceller cet accord. Elle travaille en étroite concertation avec l'ensemble des partenaires régionaux et internationaux de la Libye. Elle se tient prête - en lien avec ses partenaires - à examiner l'adoption de sanctions à l'encontre des individus qui saperaient sciemment le processus politique. Si un gouvernement d'unité nationale vient à être formé, la communauté internationale devra lui apporter un appui robuste. La France travaille déjà, avec ses partenaires, à l'assistance qu'elle pourrait fournir à un tel gouvernement qui aura de très nombreux défis à relever, à commencer par la question du terrorisme.

Données clés

Auteur : [M. Édouard Courtial](#)

Circonscription : Oise (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78808

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 avril 2015](#), page 3131

Réponse publiée au JO le : [20 octobre 2015](#), page 7867